

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 06/04/2023

Le 6 avril 2023

à 20h en MAIRIE de GRESSE en VERCORS

Présents : Jean-Marc Bellot, Coralie Capel Stoltz, Jean-Luc Jamoneau, Eric Mena, Gilles Apeloig, Dominique Greslou, Bertrand Lecuyer, Octavie Martin, Jac Samson

Représentés : Dominique Greslou représenté par Octavie Martin

Absents :

Secrétaire : Octavie Martin

Le quorum étant atteint, la séance ouvre à 20h02

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 16 mars est adopté à l'unanimité.

LES DELIBERATIONS :

2023-22-Election d'un nouvel adjoint au maire suite à une démission

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-2, L 2122-10 et L 2122-15,

Vu la délibération n°2020-12 du 3 juillet 2020 portant création de 3 postes d'adjoints au maire,

Vu la délibération n°2020-13 du 3 juillet 2020 relative à l'élection des adjoints au maire,

Vu l'arrêté municipal n°2020-14 du 16 juillet 2020 donnant délégation de fonction et de signature du maire aux adjoints,

Considérant la vacance d'un poste d'adjoint au maire suite à la démission de Mme Aurélie Cohendet, 3^{ème} adjointe,

Considérant que lorsqu'un poste d'adjoint est vacant, le conseil municipal peut décider que le nouvel adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l' élu démissionnaire,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant,

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue,

Après en avoir délibéré,

Article 1er : Décide que l'adjoint à désigner occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l' élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant,

Article 2 : Procède à la désignation du 3^{ème} adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue :

Sont candidats : Eric Mena

Nombre de votants : 9

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 9

Nombre de bulletins blancs et nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 9

Majorité absolue : 5

Ont obtenu : 9

Article 3 : M. Eric Mena est désigné en qualité de 3^{ème} adjoint au maire.

2023-23-Désignation de délégués communaux

M. le Maire présente,

Suite à la démission de Aurélie Cohendet du Conseil Municipal, il convient de nommer de nouveaux délégués communaux pour diverses instances.

Après délibération, le Conseil Municipal désigne les délégués suivants :

Délégué auprès du Syndicat Intercommunal de la Gresse et du Dalançon (ex SIGREDA) / Syndicat départemental pour la Gestion Des Zones Humides (SYMBHI)

Titulaire : Eric Mena

Suppléant : Dominique Greslou

Délégué de la Commune auprès du Parc Naturel Régional du Vercors

Titulaire : Eric Mena

Suppléant : Jean-Luc Jamoneau

Délégué de la Commune auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Jean-Luc Jamoneau, Eric Mena, Octavie Martin

Vote : 9 Pour 0 Contre 0 Abstention

2023-24- Fixation des taux 2023 des taxes de fiscalité directe

Monsieur Le Maire rappelle que les taux de taxes de fiscalité locales doivent être déterminés et votés avant le vote du budget prévisionnel pour 2023.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de maintenir les taux des deux taxes (taxe foncière bâti et non bâti) :

Taxes	Taux d'imposition 2022	Taux d'imposition 2023
Foncière bâtie	46,51	46,51
Foncière non bâtie	84,59	84,59
Taxe d'habitation	20,67	20,67

- Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,
- **APPROUVE** les taux d'imposition 2023 de la manière suivante :
46,51 pour la taxe foncière bâti
84,59 pour la taxe foncière non bâti
20,67 pour la taxe d'habitation

Vote : 9 Pour 0 Contre 0 Abstention

2023-25-Indemnités des élus

M. le Maire présente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2123-23 et 24 ;
Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonction versées au Maire étant entendu que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Général.

Considérant la démission de Aurélie Cohendet du Conseil Municipal, l'élection d'un nouveau 3^e adjoint et la suppression du poste de conseiller délégué, pour lequel l'indemnité du Maire avait été réduite.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DECIDE d'appliquer les indemnités de fonctions applicables ci-dessous à partir du 1^{er} mai 2023 :
du Maire 981.80 € brut
1^o Adjoint 385.05 € brut
2^o Adjoint 385.05 € brut
3^o Adjoint 385.05 € brut

Vote : 9 Pour 0 Contre 0 Abstention

2023-26- Approbation du compte de gestion 2022 du BUDGET GENERAL

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Considérant la nécessité de voter le compte administratif de l'année N-1 avant le 1er juin de l'année N,
Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **APPROUVE** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2022 pour le budget GENERAL. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Vote : 9 Pour 0 Contre 0 Abstention

2023-27- Approbation du compte de gestion 2022 du budget des Equipements Touristiques

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Considérant la nécessité de voter le compte administratif de l'année N-1 avant le 1er juin de l'année N,
Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- APPROUVE le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2022 pour le budget des Equipements Touristiques. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes

Vote : 9 Pour 0 Contre 0 Abstention

2023-28- Approbation du compte de gestion 2022 du budget Eau et Assainissement

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Considérant la nécessité de voter le compte administratif de l'année N-1 avant le 1er juin de l'année N,
Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- APPROUVE le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2022 pour le budget Eau et Assainissement. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes

Vote : 9 Pour 0 Contre 0 Abstention

2023-29- Approbation du compte administratif 2022 du BUDGET GENERAL

Sous la présidence de Coralie Capel Stoltz, première adjointe, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget général qui s'établit ainsi :

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	975 186,37	G	1 279 115,48
	Section d'investissement	B	328 470,09	H	444 105,02
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	97 530,77 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	287 747,21 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D		= G+H+I+J	
		1 591 403,67		1 820 751,27	

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Considérant la nécessité de voter le compte administratif de l'année N-1 avant le 1er juin de l'année N,
Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, hors de la présence de M. BELLOT Jean-Marc, Maire, qui quitte la salle au moment du vote :

- APPROUVE le compte administratif 2022 pour le budget général.

Vote : 8 Pour 0 Contre 0 Abstention

2023-30-Approbation du compte administratif 2022 du budget Equipements Touristiques

Sous la présidence de Coralie Capel Stoltz, première adjointe, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget Equipements Touristiques qui s'établit ainsi :

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	361 313,80	G	247 477,76	G-A -113 836,04
	Section d'investissement	B	124 659,67	H	320 739,96	H-B 196 080,29
		+		+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	25 013,44 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D	10 280,83 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)	
		=		=		
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D		Q= G+H+I+J		=Q-P
		496 254,30		593 231,16		96 976,86

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Considérant la nécessité de voter le compte administratif de l'année N-1 avant le 1er juin de l'année N,
Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, hors de la présence de M. BELLOT Jean-Marc, Maire, qui quitte la salle au moment du vote :

- APPROUVE le compte administratif 2022 pour le budget Equipements Touristiques.

Vote : 8 Pour 0 Contre 0 Abstention

2023-31- Approbation du compte administratif 2022 du budget Eau et Assainissement

Sous la présidence de Coralie Capel Stoltz, première adjointe, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget Eau et Assainissement qui s'établit ainsi :

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 312 389,33	G 332 559,91	G-A 20 170,58
	Section d'investissement	B 152 654,99	H 181 819,03	H-B 29 164,04
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 20 937,28 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 585 307,12 (si excédent)	
		=	=	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= 465 044,32 A+B+C+D	Q= 1 120 623,34 G+H+I+J	=Q-P 655 579,02

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Considérant la nécessité de voter le compte administratif de l'année N-1 avant le 1er juin de l'année N,
Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, hors de la présence de M. BELLOT Jean-Marc, Maire, qui quitte la salle au moment du vote :

- APPROUVE le compte administratif 2022 pour le budget Eau et Assainissement.

Vote : 8 Pour 0 Contre 0 Abstention

2023-32- Affectation du résultat 2022 BUDGET GENERAL

M. le Maire présente les résultats après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2022, conforme au compte de gestion :

Résultat de FONCTIONNEMENT	
A Résultat de l'exercice 2022	+ 303 929,11 €
B Résultats antérieurs reportés (002 du CA 2022)	+ 97 530,77 €

C Résultat à affecter (A+B)	+ 401 459,88 €
Résultat d'INVESTISSEMENT	
D Solde d'exécution de section d'investissement	-172 112,28 €
Affectation du résultat de FONCTIONNEMENT	
Affectation en Réserve au compte 1068 en investissement	+ 172 112,28 €
Résultat reporté au Fonctionnement au 002	+ 229 347,60 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- APPROUVE l'affectation de résultat 2022 du Budget Général.

Vote : 9 Pour 0 Contre 0 Abstention

2023-33- Affectation du résultat 2022 budget Equipements Touristiques

M. le Maire présente les résultats après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2022, conforme au compte de gestion :

Résultat de FONCTIONNEMENT	
A Résultat de l'exercice 2022	- 113 836,04 €
B Résultats antérieurs reportés (002 du CA 2022)	+ 25 013,44 €
C Résultat à affecter (A+B)	- 88 849,60 €
Résultat d'INVESTISSEMENT	
D Solde d'exécution de section d'investissement	+ 185 799,46 €
Affectation du résultat de FONCTIONNEMENT	
Affectation en Réserve au compte 1068 en investissement	0 €
Résultat reporté au Fonctionnement au 002	- 88 849,60 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- APPROUVE l'affectation de résultat 2022 du Budget Equipements Touristiques.

Vote : 8 Pour 0 Contre 0 Abstention

2023-34- Affectation du résultat 2022 budget Eau et Assainissement

M. le Maire présente les résultats après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2022, conforme au compte de gestion :

Résultat de FONCTIONNEMENT	
A Résultat de l'exercice 2022	+ 20 170,58 €
B Résultats antérieurs reportés (002 du CA 2022)	+ 20 937,28 €
C Résultat à affecter (A+B)	+ 41 107,86 €
Résultat d'INVESTISSEMENT	
D Solde d'exécution de section d'investissement	+ 614 471,16 €
Affectation du résultat de FONCTIONNEMENT	
Affectation en Réserve au compte 1068 en investissement	0 €
Résultat reporté au Fonctionnement au 002	+ 41 107,86 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- APPROUVE l'affectation de résultat 2022 du Budget Eau et Assainissement

Vote : 8 Pour 0 Contre 0 Abstention

2023-35- Approbation du Budget Primitif 2023 BUDGET GENERAL

M. le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2023. L'ensemble des crédits par chapitre et opérations, en dépenses et recettes, section de fonctionnement et d'investissement, sont présentés. Le budget s'établit ainsi :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	455 700,00	0,00	447 204,80	0,00	447 204,80
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	374 955,00	0,00	392 645,00	0,00	392 645,00
014	Atténuations de produits	16 100,00	0,00	16 064,00	0,00	16 064,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	266 163,21	0,00	385 805,26	0,00	385 805,26
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 112 918,21	0,00	1 241 719,06	0,00	1 241 719,06
66	Charges financières	26 278,58	0,00	17 251,94	0,00	17 251,94
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 139 696,79	0,00	1 258 971,00	0,00	1 258 971,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	204 743,40		342 435,30	0,00	342 435,30
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	12 413,70		8 522,88	0,00	8 522,88
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		217 157,10		350 958,18	0,00	350 958,18

TOTAL	1 356 853,89	0,00	1 609 929,18	0,00	1 609 929,18
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 609 929,18
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	32 500,00	0,00	33 916,29	0,00	33 916,29
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	46 575,00	0,00	45 692,78	0,00	45 692,78
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	84 890,50	0,00	116 909,00	0,00	116 909,00
731	Fiscalité locale	795 610,21	0,00	825 679,00	0,00	825 679,00
74	Dotations et participations (3)	284 142,00	0,00	285 884,51	0,00	285 884,51
75	Autres produits de gestion courante (3)	15 605,41	0,00	72 500,00	0,00	72 500,00
Total des recettes de gestion courante		1 259 323,12	0,00	1 380 581,58	0,00	1 380 581,58
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 259 323,12	0,00	1 380 581,58	0,00	1 380 581,58

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 259 323,12	0,00	1 380 581,58	0,00	1 380 581,58
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	229 347,60
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 609 929,18
--	---------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	75 250,00	0,00	146 940,00	0,00	146 940,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	62 200,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	159 132,29	0,00	258 346,03	0,00	258 346,03
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		296 582,29	0,00	445 286,03	0,00	445 286,03
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	80 541,17	0,00	73 926,73	0,00	73 926,73
18	Cpte de liaison : affectation (BA.régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		80 541,17	0,00	73 926,73	0,00	73 926,73
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		377 123,46	0,00	519 212,76	0,00	519 212,76

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	377 123,46	0,00	519 212,76	0,00	519 212,76
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	172 112,28
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	691 325,04
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reques le 138) (3)	62 004,97	0,00	147 000,00	0,00	147 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		62 004,97	0,00	147 000,00	0,00	147 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	12 961,39	0,00	21 254,58	0,00	21 254,58
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	287 747,21	0,00	172 112,28	0,00	172 112,28
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		385 708,60	0,00	193 366,86	0,00	193 366,86
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		447 713,57	0,00	340 366,86	0,00	340 366,86

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	204 743,40		342 435,30	0,00	342 435,30
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	12 413,70		8 522,88	0,00	8 522,88
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		217 157,10		350 958,18	0,00	350 958,18

TOTAL	664 870,67	0,00	691 325,04	0,00	691 325,04
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	691 325,04
---	-------------------

Le Conseil Municipal après avoir délibéré,

- APPROUVE le budget primitif 2023 BUDGET GENERAL au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre pour la section d'investissement

Vote : 9 Pour 0 Contre 0 Abstention

2023-36-Approbation du Budget Primitif 2023 budget Equipements Touristiques

M. le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2023. L'ensemble des crédits par chapitre et opérations, en dépenses et recettes, section de fonctionnement et d'investissement, sont présentés. Le budget s'établit ainsi :

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	104 350,00	0,00	96 773,00	0,00	96 773,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	91 970,00	0,00	124 353,00	0,00	124 353,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00	0,00	2 143,73	0,00	2 143,73
Total des dépenses de gestion des services		198 320,00	0,00	223 269,73	0,00	223 269,73
66	Charges financières	6 060,64	0,00	5 480,59	0,00	5 480,59
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		204 880,64	0,00	228 750,32	0,00	228 750,32
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	178 610,51		91 723,60	0,00	91 723,60
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		178 610,51		91 723,60	0,00	91 723,60
TOTAL		383 491,15	0,00	320 473,92	0,00	320 473,92

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	88 849,60
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	409 323,52
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	300,00	0,00	300,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	125 100,00	0,00	78 400,00	0,00	78 400,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	149 226,21	0,00	287 781,92	0,00	287 781,92
75	Autres produits de gestion courante	1 500,00	0,00	642,98	0,00	642,98
Total des recettes de gestion des services		275 826,21	0,00	367 124,90	0,00	367 124,90
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		275 826,21	0,00	367 224,90	0,00	367 224,90
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	82 651,50		42 098,62	0,00	42 098,62
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		82 651,50		42 098,62	0,00	42 098,62
TOTAL		358 477,71	0,00	409 323,52	0,00	409 323,52

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	409 323,52
---	-------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	35 000,00	0,00	54 000,00	0,00	54 000,00
21	Immobilisations corporelles	185 879,63	0,00	125 700,00	0,00	125 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	220 879,63	0,00	179 700,00	0,00	179 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 079,38	0,00	9 483,26	0,00	9 483,26
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	9 079,38	0,00	9 483,26	0,00	9 483,26
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	229 959,01	0,00	189 183,26	0,00	189 183,26
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	82 651,50		42 098,62	0,00	42 098,62
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	82 651,50		42 098,62	0,00	42 098,62
	TOTAL	312 610,51	0,00	231 281,88	0,00	231 281,88

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	231 281,88
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	29 000,00	0,00	43 100,00	0,00	43 100,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	29 000,00	0,00	43 100,00	0,00	43 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	5 401,64	0,00	5 401,64
106	Réserves (7)	10 280,83	0,00	10 280,83	0,00	10 280,83
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	105 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	115 280,83	0,00	15 682,47	0,00	15 682,47
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	144 280,83	0,00	58 782,47	0,00	58 782,47
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	178 610,51		91 773,83	0,00	91 773,83
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		178 610,51		91 773,83	0,00	91 773,83
TOTAL		322 891,34	0,00	150 556,30	0,00	150 556,30

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	185 799,46
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	336 355,76
---	-------------------

Le Conseil Municipal après avoir délibéré,

- APPROUVE le budget primitif 2023 Equipements Touristiques au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre pour la section d'investissement

Vote : 9 Pour 0 Contre 0 Abstention

2023-37-Approbation du Budget Primitif 2023 budget Eau et Assainissement

M. le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2023. L'ensemble des crédits par chapitre et opérations, en dépenses et recettes, section de fonctionnement et d'investissement, sont présentés. Le budget s'établit ainsi :

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	155 500,00	0,00	169 900,00	0,00	169 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 500,00	0,00	20 500,00	0,00	20 500,00
014	Atténuations de produits	19 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
Total des dépenses de gestion des services		180 000,00	0,00	213 400,00	0,00	213 400,00
66	Charges financières	10 156,17	0,00	14 613,30	0,00	14 613,30
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	16 621,18		15 930,11	0,00	15 930,11
Total des dépenses réelles d'exploitation		208 277,35	0,00	248 943,41	0,00	248 943,41
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	140 076,79		141 622,08	0,00	141 622,08
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		140 076,79		141 622,08	0,00	141 622,08
TOTAL		348 354,14	0,00	390 565,49	0,00	390 565,49

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	390 565,49
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	270 850,00	0,00	275 096,83	0,00	275 096,83
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 500,00	0,00	4 293,94	0,00	4 293,94
Total des recettes de gestion des services		273 350,00	0,00	279 390,77	0,00	279 390,77
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		273 350,00	0,00	279 390,77	0,00	279 390,77
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	70 066,86		70 066,86	0,00	70 066,86
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		70 066,86		70 066,86	0,00	70 066,86
TOTAL		343 416,86	0,00	349 457,63	0,00	349 457,63

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	41 107,86
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	390 565,49
---	-------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	75 000,00	0,00	181 600,00	0,00	181 600,00
21	Immobilisations corporelles	787 517,34	0,00	753 865,57	0,00	753 865,57
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		862 517,34	0,00	935 465,57	0,00	935 465,57
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	32 799,71	0,00	33 595,40	0,00	33 595,40
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		32 799,71	0,00	33 595,40	0,00	33 595,40
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		895 317,05	0,00	969 060,97	0,00	969 060,97
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	70 066,86		70 066,86	0,00	70 066,86
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		70 066,86		70 066,86	0,00	70 066,86
TOTAL		965 383,91	0,00	1 039 127,83	0,00	1 039 127,83

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 039 127,83
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	240 000,00	0,00	276 613,69	0,00	276 613,69
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		240 000,00	0,00	276 613,69	0,00	276 613,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	6 420,90	0,00	6 420,90
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	6 420,90	0,00	6 420,90
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		240 000,00	0,00	283 034,59	0,00	283 034,59
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	140 076,79		141 622,08	0,00	141 622,08
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		140 076,79		141 622,08	0,00	141 622,08
TOTAL		380 076,79	0,00	424 656,67	0,00	424 656,67

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	614 471,16
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 039 127,83
---	---------------------

Le Conseil Municipal après avoir délibéré,

- APPROUVE le budget primitif 2023 Eau et Assainissement au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre pour la section d'investissement

Vote : 9 Pour 0 Contre 0 Abstention

Points divers

JM Bellot

- formation à la gestion du risque incendie au Percy le 12/04, 1 élu référent et formé par commune . Pour Gresse , Dominique Greslou sera ce référent
- Bâtiment C1 : nous avons reçu la 3 -ème version du compromis de vente qui devrait être signé le 25/04
- rencontre avec Mme Puissat et Mr Savin ainsi qu'une vingtaine de maire du Trièves : 2 points à retenir
 - ordonnance du 22/12/22 « eau pour tous » : obligation de raccorder tous les logements et bâtiments de la communes au réseau communal ;
 - nouvel inspecteur DASEN sur l'académie de Grenoble – les maires de la CdC du Trièves s'inquiètent de la fermeture des petites écoles rurales

Eric Mena

- Statuts du parc du Vercors : la région souhaite recadrer la gouvernance et le financement du parc. Ce recadrage se ferait au détriment des communes et se traduirait par plus de frais mais moins de délégués des communes ;
Au dernier conseil du 25/3, décision prise par les délégués de toutes les collectivités de faire une « commission des délégués » pour étudier la modification des statuts et des financements proposés par la région. La première réunion aura lieu le 3 mai.

Coralie Capel Stoltz

- rappel de l'opération Gresse propre samedi 8/04 à 9h31 aux garages communaux
- cérémonie du 8 mai place de la mairie à 11h30
- nouveau CM programmé le 9 juin : obligatoire pour désigner le délégué de la commune pour les élections sénatoriales

Jac Samson

- Rappel de la réunion des centrales villageoises du Trièves le samedi 15 avril à la MGV

Gilles Apeloig

- Propose l'intervention de JP Causse pour faire une présentation de ses recherches sur l'église à l'issue du prochain CM

Prochain CM le mardi 25/04 à 19h



